

Mai 2021

Votre bulletin d'information mensuel - n°2

Edito

Bonjour à toutes et à tous, l'arrivée du printemps et le passage à l'heure d'été annoncent le retour du jardinage, de la coupe des arbres et du débroussaillage. L'occasion pour nous de vous rappeler un certains nombres de choses concernant ces sujets.

Le mois dernier, nous avons été frappés par le décès de Mr Georges Bonnefous, dont vous pourrez lire une biographie sélective dans l'encart ci-contre.

Maire de Saint-Julien-les-Rosiers de 1995 à 2008, Georges Bonnefous est décédé. Cet enseignant de profession qui fit beaucoup pour l'école laïque, tant dans sa pratique professionnelle que dans son statut d'adjoint à l'enseignement, laissera l'empreinte d'un homme passionné par la pédagogie de la réussite auprès des centaines d'élèves qui ont eu la chance de le côtoyer.

Dès 1977, aux côtés de Jacky Valy et de son équipe, il s'est attaché à donner à l'école communale la priorité dans les projets d'investissement. Outre l'extension de l'école élémentaire, la construction de l'école maternelle a été une belle réussite, car pour la première fois dans l'histoire de la commune toutes les écoles étaient regroupées en un seul lieu.

On lui doit également la construction de l'espace Nelson-Mandela, première pierre d'importance à l'édification du cœur de village, ainsi que le giratoire inauguré en décembre 2007.

En trente et un ans de mandat, il laisse les traces indélébiles d'un homme libre, loyal et transmetteur de valeurs universelles.

Obligations légales de débroussaillage :

Les obligations légales de débroussaillage doivent être respectées pour limiter le risque d'incendie et pour la bonne protection des biens et des personnes. Notre commune vient de faire un inventaire des parcelles impactées, et a mandaté l'entreprise PHILIP pour intervenir dans les secteurs les plus boisés de la commune. Vous trouverez toutes les informations complémentaires sur notre site internet.

Règlement de l'enlèvement des déchets :

Au vu des nombreux abus que nos services techniques ont pu constater ces derniers temps, le règlement concernant l'enlèvement des encombrants a été mis à jour. Merci d'en prendre connaissance dans son intégralité avant d'en utiliser le service.

Vous pourrez trouver le règlement ainsi que la fiche d'inscription à l'accueil de la mairie, ou en téléchargement via notre site internet.

Covid 19 :

Un centre de vaccination va ouvrir à ROUSSON au mois de mai.

Les personnes de **plus de 55 ans** qui souhaitent se faire vacciner sont priées de contacter la mairie (**04-66-86-00-59**) en communiquant leurs noms, adresse, date de naissance et numéro de téléphone.

Piscine du Carabiol :

Pour des raisons à la fois financière et de fréquentation trop faible des julirosiens, la piscine du Carabiol restera fermée cet été.